

**Pour les Bonnes Pratiques Agricoles
Avec le concours de METEO France**

Message du 02 juin 2022

A retenir

Sur beaucoup de parcelles, la date de fin d'irrigation est atteinte.

Si les stades ne sont pas atteints et en l'absence de précipitations, **poursuivre les tours d'eau sur la base de 4 mm/j.**

En cas de précipitations, suspendre les tours d'eau de 1 jour par tranche de 4 mm.

Sur maïs, aucune irrigation ne se justifie avant le stade 10 feuilles.

Dans la plupart des situations, la pluviométrie du mois de mai et la progression de l'enracinement suffisent largement à alimenter la culture.

Dans quelques cas particuliers en sols légers avec moins de 15 mm de précipitations cumulés sur le mois de mai, l'enracinement peine à compenser les besoins. Un démarrage de tour d'eau peut s'envisager en début de semaine prochaine en l'absence de pluies significatives.

Les données Météo

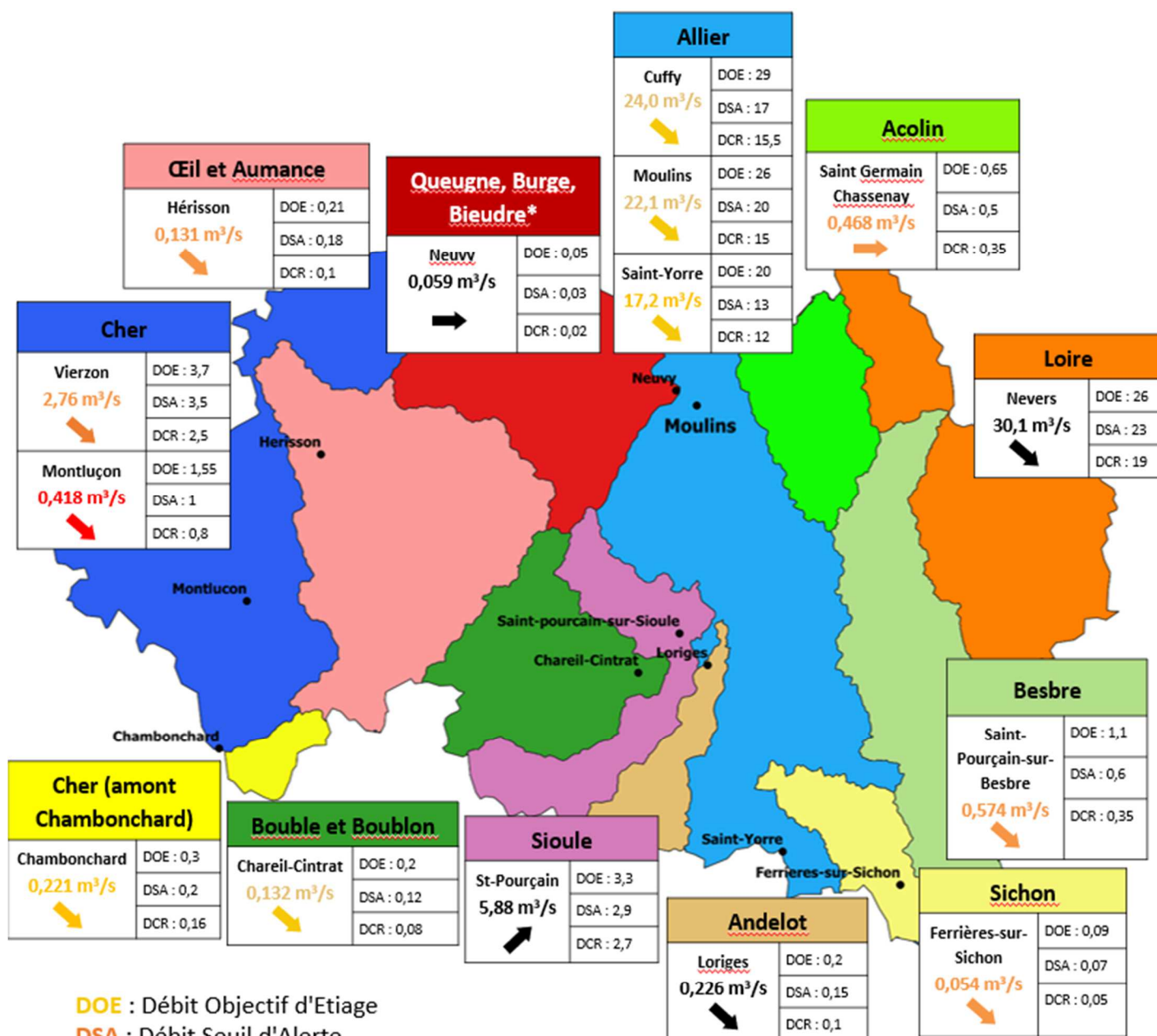
Les Evapotranspirations Maximale (ETM) :

Date	ETM blé en mm/jour <i>Pour des blés au stade floraison</i>				ETM maïs en mm/jour <i>Pour des maïs au stade 6 à 7 feuilles</i>			
	Chareil-Cintrat	Vichy-Charmeil	Montbeugny	Montluçon	Chareil-Cintrat	Vichy-Charmeil	Montbeugny	Montluçon
25 mai	4,2	3,8	4,3	4,3	2,0	1,8	2,0	2,0
26 mai	3,4	3,2	3,4	3,0	1,6	1,5	1,6	1,4
27 mai	5,2	5,3	4,8	4,9	2,4	2,5	2,2	2,3
28 mai	6,1	6,0	5,8	5,8	2,9	2,8	2,7	2,7
29 mai	6,0	5,4	6,0	5,3	2,8	2,5	2,8	2,5
30 mai	6,1	5,9	5,8	5,3	3,3	3,1	3,1	2,8
31 mai	5,4	5,4	5,4	5,4	2,9	2,9	2,9	2,9
Moyenne	5,2	5,0	5,1	4,9	2,5	2,4	2,5	2,4
Total	36,4	35,0	35,4	34,0	17,7	17,1	17,3	16,6

Bilan des précipitations :

Station	Précipitations en mm			
	Mars	Avril	Mai	Du 25/05 au 31/05
Chareil-Cintrat	28,7	15,8	29,2	0
Vichy-Charmeil	29,5	36,3	30,8	0
Montbeugny	38	29,5	16,6	0
Montluçon	30,4	26,4	8	0

➤ Débit des cours d'eau au 01 juin 2022



DOE : Débit Objectif d'Etiage

DSA : Débit Seuil d'Alerte

DCR : Débit de Crise

*Bassin de la Queugne, Burge, Bieudre, zonage applicable à partir du 1^{er} janvier 2025

Niveau de remplissage des barrages :

- Naussac : 137,6 millions de m³ (74%)
- Villerest : 109,1 millions de m³ (84%)

La situation hydrologique est continue de se détériorer sur la majorité des cours d'eau du département :

- L'ensemble du département est passé en vigilance,
- **Les bassins du Cher et du Sichon sont placés en alerte**, ce qui entraîne des restrictions.
- **Pour plus d'information, reportez-vous au Bulletin Spécial N°1, disponible sur le site de la Chambre d'Agriculture.**

Plus que jamais, l'usage de l'eau doit se faire avec responsabilité.

▲ Blé tendre

Déclenchement de l'irrigation :

Une fois l'irrigation démarrée, l'objectif est de compenser les consommations d'eau (ETM). Un nouveau tour d'eau sera déclenché lorsque les quantités d'eau reçues depuis le dernier passage (irrigation + pluies) seront épuisées.

La demande climatique va rester modérée la semaine prochaine, les consommations ne devraient pas dépasser 4 mm/j. en moyenne. En cas d'averses orageuses, suspendre les tours d'eau de 1 jour par tranche de 4 mm.

Stades d'arrêt de l'irrigation :

Sur beaucoup de parcelles, la date de fin d'irrigation est atteinte, ou en passe de l'être.

Le stade de fin d'irrigation dépend du type de sol et de la date de floraison.

Type de sol	Arrêts de l'irrigation à
Sols superficiels, sols sableux et sols très caillouteux	Floraison + 25 jours
Sols moyens ou caillouteux (enracinement 60 cm)	Floraison + 20 jours
Sols profonds (enracinement > 60 cm)	Floraison + 15 jours

▲ Maïs

Les sondes tensiométriques :

Au 2 juin voici les valeurs mesurées à 30 et à 60 cm sur les quatre jeux de sondes :

Commune	Type de sol	Tensions à 30 cm	Tensions à 60 cm
Beaulon	Sableux	24 cb	13 cb
La Ferté Hauterive	Sablo-limoneux	84 cb	1 cb
St Pourçain s/Besbre	Argilo-sableux	31 cb	0 cb
Etroussat	Argilo-calcaire	52 cb	10 cb

Le maïs est entre les stades 8 et 11 feuilles sur les parcelles suivies.

Sur les parcelles de Beaulon et de Saint-Pourçain-sur-Besbre, les tensions continuent d'augmenter à 30 cm de profondeur mais à un rythme faible. L'enracinement est encore en train de se mettre en place sur cet horizon. A 60 cm le sol est tout juste ressuyé. La réserve en eau est encore confortable, y compris à 30cm. Aucune irrigation ne se justifie sur ces parcelles. 20 à 25 mm de précipitations ont été enregistrés sur cette parcelle depuis le début du mois de mai.

Sur la parcelle de La Ferté-Hauterive, les tensions ont augmenté à un rythme très soutenu à 30 cm. En l'absence de pluies significatives, la culture s'alimente sur cet horizon. A 60 cm, le sol est encore saturé en eau. La culture n'a pas encore atteint le stade de déclenchement d'irrigation et la réserve reste importante en profondeur. Mais pour tenir compte du fait que l'enracinement n'y est que partiel le pilotage se fait à partir des tensions à 30 cm. Un déclenchement de l'irrigation doit être réalisé début de semaine prochaine en l'absence de précipitations.

10 mm de précipitations ont été enregistrés sur cette parcelle depuis le début du mois de mai.

Sur la parcelle d'Etroussat, les tensions à 30 cm augmentent à un rythme de plus en plus soutenu. L'enracinement progresse bien à cette profondeur. Le sol est en train de se ressuyer à 60 cm de

profondeur. Aucune irrigation ne se justifie pour le moment sur cette parcelle. Moins de 10 mm de précipitations ont été enregistrés sur cette parcelle depuis le début du mois de mai.

Déclenchement de l'irrigation :

Aucune irrigation ne se justifie sur des maïs à moins de 10 feuilles.

Dans tous les cas, attendre la fin de l'épisode orageux annoncé pour cette fin de semaine. Aucune situation ne nécessite un déclenchement urgent de l'irrigation. L'enracinement est en train de se mettre en place entre 30 et 60 cm.

Sur les parcelles en sol léger, avec moins de 15 mm de précipitations sur le mois de mai, si moins de 10 mm de précipitations sont enregistrés d'ici le début de semaine prochaine, prévoir un déclenchement de l'irrigation. Restez toutefois sur des apports limités (20 mm maximum). Les sols ne sont pas en mesure de stocker plus.

Sur les autres situations, les réserves en eau sont encore confortables. Aucun démarrage d'irrigation n'est à envisager pour le moment.

Irrigation et réseau routier :

Nous avons été alertés sur des cas d'irrigants arrosant des routes, et notamment des routes à grande circulation. Au-delà du gaspillage d'eau et du risque pour les usagers de la route, cette situation décrédibilise la profession et nuit à l'ensemble des irrigants.

Pour rappel, l'arrosage sur la route est considéré comme un danger temporaire et doit à ce titre être signalé. En cas de manquement, l'agriculteur est passible d'une contravention de cinquième classe (1500 € et 3000 € en cas de récidive).

Si un accident survient sur une chaussée rendue glissante à la suite de l'irrigation ou à une perte de contrôle par la chute d'eau brutale sur le véhicule, la responsabilité de l'agriculteur sera engagée.

Il est important de contrôler les réglages d'arrêt et de démarrage à proximité des routes et de vérifier que les butées d'arrêt fonctionnent bien pour ne pas inonder la route.

L'usage responsable de l'eau pour l'irrigation est l'affaire de tous. Il en va du sérieux de la profession et de l'acceptation de l'irrigation par la société.